Cinquante-sixième année. - N ° 54 A Jeudi 17 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2068

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DRAGUIGNAN

Ventes et cessions

897 692 943 RCS Draguignan.
OTTAVIANI DISTRIBUTION.
Forme : Société civile d'exploitation agricole.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 162, Chemin de la Gavotte, Campagne Cante Predrix, 83170 Brignoles.
897 759 999 RCS Draguignan.
OTTAVIANI MECANIQUE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 593, Rue de la Création, Zac Nicopolis, 83170 Brignoles.
897 794 566 RCS Draguignan.
OTTAVIANI LOGISTIQUE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 593, Rue de la Création, Zac Nicopolis, 83170 Brignoles.
897 794 400 RCS Draguignan.
OTTAVIANI ENVIRONNEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 593, Rue de la Création, Zac Nicopolis, 83170 Brignoles.
897 632 014 RCS Draguignan.
OTTAVIANI TERRASSEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 162, Chemin de la Gavotte, Campagne Cante Perdrix, 83170 Brignoles.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 décembre 2021, la société OTTAVIANI ET FILS, SARL au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – Chemin de la Gavotte,

RCS DRAGUIGNAN 449 547 918, et les sociétés suivantes : OTTAVIANI DISTRIBUTION, SCEA au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – 162 Chemin de la Gavotte, OTTAVIANI TERRASSEMENT, SASU au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – 162 Chemin de la Gavotte, OTTAVIANI LOGISTIQUE, SASU au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – ZAC NICOPOLIS, 593 rue de la Création, OTTAVIANI ENVIRONNEMENT, SASU au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – ZAC NICOPOLIS, 593 rue de la Création, OTTAVIANI MECANIQUE, SASU au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à BRIGNOLES – 83170 – ZAC NICOPOLIS, 593 rue de la Création, ont établi un projet d'apport partiel d'actifs régi par les articles L.236-22 et L.236-24 du Code de Commerce. I - Aux termes de ce projet, la société OTTAVIANI ET FILS ferait apport à la société OTTAVIANI DISTRIBUTION de sa branche d'activité de vente de marchandises et denrées diverses, de réalisation de travaux agricoles et broyages, de collecte, valorisation, compostage de déchets, selon les modalités suivantes : 1° - L'actif total apporté s'élève à : 222.185 € - Le total du passif pris en charge s'établit à : 164.018 € - L'actif net apporté est donc de : 58.167 €, arrondi à 58.200 € 2° - En rémunération de l'apport partiel d'actifs, la société OTTAVIANI DISTRIBUTION, qui aura préalablement réduit son capital à la somme de 982 Euros, divisé en 982 parts de 1 Euro, augmentera son capital social d'une somme de 58.200 Euros pour le porter à 59.182 Euros, par émission de 58.200 parts nouvelles d'une valeur nominale de 1 Euro, qui seront attribuées à la société OTTAVIANI ET FILS. II - Aux termes de ce projet, la société OTTAVIANI ET FILS ferait apport à la société OTTAVIANI TERRASSEMENT de sa branche d'activité de terrassement et travaux publics, selon les modalités suivantes : 1° - L'actif total apporté s'élève à : 1.150.215 € - Le total du passif pris en charge s'établit à : 527.969 € - L'actif net apporté est donc de : 622.246 €, arrondi à 622.200 € 2° - En rémunération de l'apport partiel d'actifs, la société OTTAVIANI TERRASSEMENT augmentera son capital social d'une somme de 622.200 Euros pour le porter à 623.200 Euros, par émission de 62.220 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Euros, qui seront attribuées à la société OTTAVIANI ET FILS. III - Aux termes de ce projet, la société OTTAVIANI ET FILS ferait apport à la société OTTAVIANI LOGISTIQUE de sa branche d'activité de transports (routiers, marchandises, matériels, matériaux…) et de prestations de stockage, locations et transports de bennes, selon les modalités suivantes : 1° - L'actif total apporté s'élève à : 934.643 € - Le total du passif pris en charge s'établit à : 356.916 € - L'actif net apporté est donc de : 577.727 €, arrondi à 577.700 € 2° - En rémunération de l'apport partiel d'actifs, la société OTTAVIANI LOGISTIQUE augmentera son capital social d'une somme de 577.700 Euros pour le porter à 578.700 Euros, par émission de 57.770 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Euros, qui seront attribuées à la société OTTAVIANI ET FILS. IV - Aux termes de ce projet, la société OTTAVIANI ET FILS ferait apport à la société OTTAVIANI ENVIRONNEMENT de sa branche d'activité de gestion de déchets industriels ou autres, selon les modalités suivantes : 1° - L'actif total apporté s'élève à : 2.142.704 € - Le total du passif pris en charge s'établit à : 1.392.788 € - L'actif net apporté est donc de : 749.916 €, arrondi à 749.900 € 2° - En rémunération de l'apport partiel d'actifs, la société OTTAVIANI ENVIRONNEMENT augmentera son capital social d'une somme de 749.900 Euros pour le porter à 750.900 Euros, par émission de 74.990 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Euros, qui seront attribuées à la société OTTAVIANI ET FILS. V - Aux termes de ce projet, la société OTTAVIANI ET FILS ferait apport à la société OTTAVIANI MECANIQUE de sa branche d'activité de prestations de services mécaniques, réparations et entretien général de véhicules, selon les modalités suivantes : 1° - L'actif total apporté s'élève à : 110.607 € - Le total du passif pris en charge s'établit à : 51.160 € - L'actif net apporté est donc de : 59.447 €, arrondi à 59.400 € 2° - En rémunération de l'apport partiel d'actifs, la société OTTAVIANI MECANIQUE augmentera son capital social d'une somme de 59.400 Euros pour le porter à 60.400 Euros, par émission de 5.940 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Euros, qui seront attribuées à la société OTTAVIANI ET FILS. VI. Modalités communes aux cinq projets précités : 1° - L'augmentation de capital ne sera assortie d'aucune émission de prime du fait du défaut de différence entre le montant net des apports et le montant de l'augmentation de capital. 2° - Date d'effet : 1er juillet 2021. 3° - Le projet d'apport a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de DRAGUIGNAN, le 11 mars 2022..